

Enquête publique PLUI de Métropole Rouen Normandie  
Questions concernant des aspects peu clairs,  
ambigus ou insuffisamment détaillés du dossier

A l'issue du déroulement de l'enquête publique, un certain nombre de points ambigus ou insuffisamment précisés dans le dossier PLUI sont toujours présents. Nous souhaitons, dans un souci de bonne compréhension du dossier et de fiabilisation des informations, que la commission d'enquête soulève les questions suivantes auprès de la Métropole et veille à nous apporter des réponses.

**Nous souhaitons, ainsi, obtenir des réponses sur les questions et demandes suivantes :**

- 1- Disposer d'un détail des zones en cours d'évolution, leur liste et la raison d'être d'une telle affectation.
- 2- Avoir des informations sur le séquençage prévu pour le processus d'urbanisation. Plus précisément, la stratégie d'"Évitement" qui a été examinée, définit-elle un ordre de priorisation qui place systématiquement les projets impactant l'environnement postérieurement à ceux de moindre impact ?
- 3- Obtenir des informations factuelles sur le contournement d'Elbeuf, son parcours, l'impact prévu, le calendrier prévisionnel...
- 4- Savoir comment le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie est pris en compte dans le PLUI au niveau des impacts environnementaux (consommation de terres, ruptures de continuités écologiques).
- 5- Disposer d'une information moins synthétique que celle du dossier et cohérente sur les zonages spécifiques "-ir". Le Rapport de Présentation tome 4, "Justification des choix" en donne une description : §2.1.3, *Concernant la liaison A28-A13 ... l'enveloppe correspond à une surface de 243 hectares. Cette enveloppe d'une largeur moyenne de 300 mètres est matérialisée sur le plan de zonage par l'indice "-ir" . On comprend ainsi que la surface "-ir" de la nouvelle autoroute est de 243 ha sur la Métropole. A quoi correspond alors les valeurs indiquées sur le tableau des pages 140 à 142 qui totalisent en fait une surface "-ir" de 1018 ha ?*
- 6- De même qu'il existe une listes des zones 1AU au travers des OAP, est-il possible de trouver une liste des zones 2AU avec les surfaces associées ?
- 7- Pouvoir accéder aux analyses ERC (Éviter – Réduire – Compenser) obligatoires, qui ont été conduites projet par projet, et notamment pour les plus destructeurs de l'environnement et pour lesquels la priorité d'"Évitement" n'a pas été poussée à son terme.
- 8- Même question pour les sites Natura 2000, qui ne sont pas épargnés dans le PLUI.
- 9- Savoir de quelle manière, l'objectif cible de "zéro artificialisation" a été intégré dans les choix du PLUI, ceci afin de contribuer à notre niveau à la mobilisation nationale et internationale pour le climat et la biodiversité. Quels en sont les effets quantifiés sur le dossier actuel ?
- 10- De façon plus précise, un chiffrage du bilan carbone du PLUI a-t-il été réalisé sur les conséquences des destructions de puits de carbone et de capteurs de carbone ?

**11-** Disposer de la liste des 300 hectares de ZAU des PLU communaux basculés en ZU dans le nouveau PLUI. Certains sites risquent ainsi d'échapper au comptage des zones à urbaniser en extension, ce qui est bénéfique en terme d'affichage pour la Métropole, mais pas vraiment conforme à la réalité.

**12-** Faute de liste disponible dans le dossier, nous avons analysé quelques sites ZAU vers ZU que nous avons pu identifier. Parmi ceux-ci, les sites listés ci-dessous ne nous semblent vraiment pas urbanisés. Sont-ce des erreurs liées à une mauvaise connaissance des lieux, ou une volonté de "masquer" des urbanisations en extension ? Est-il possible de disposer d'une réponse site par site ?

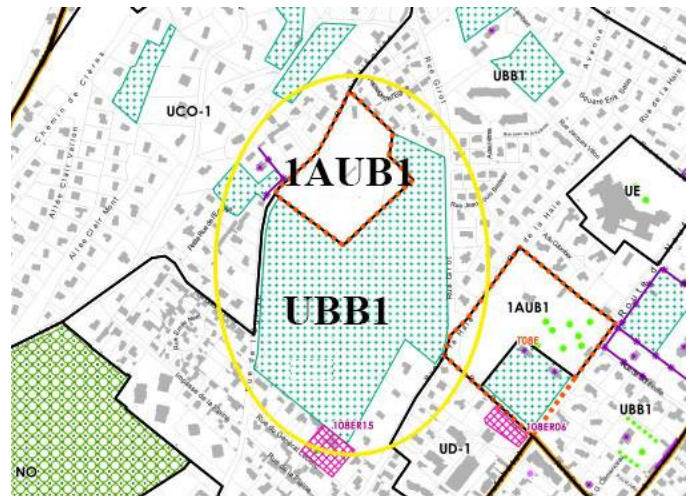
12.1- Bois-Guillaume, Plaine de la Ronce.

Ce site est en AUy dans le PLU actuel. Il n'est pas urbanisé, mais est considéré en URX1 dans le PLUI



12.2- Bois-Guillaume verger.

Le site est situé entre la rue de l'Église et la rue Girot. Il est AUe dans le PLU actuel. Il est considéré comme UBB1 dans le PLUI. Ceci ne semble correspondre à aucune réalité.



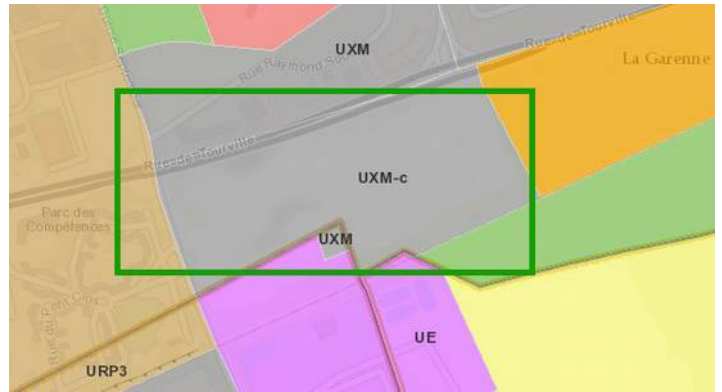
12.3- Caudebec-lès-Elbeuf, rue aux Saulniers.

Le site au sud de la rue Lamartine, est actuellement en 1AUz ; il est basculé en UXC. Ce site est un espace naturel.



#### 12.4- Cléon, Ouest Couture.

Situé entre le parc des Compétences et La Garenne, en frontière avec Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ce site passe de l'état zone AU dans le PLU à UXM-c dans le PLUI.



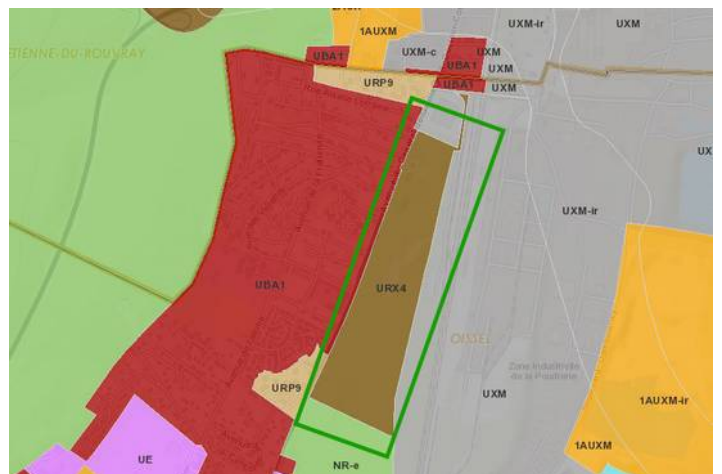
#### 12.5- Cléon ZA Bédane.

Ce site passe de ZAU à UXM-ci.



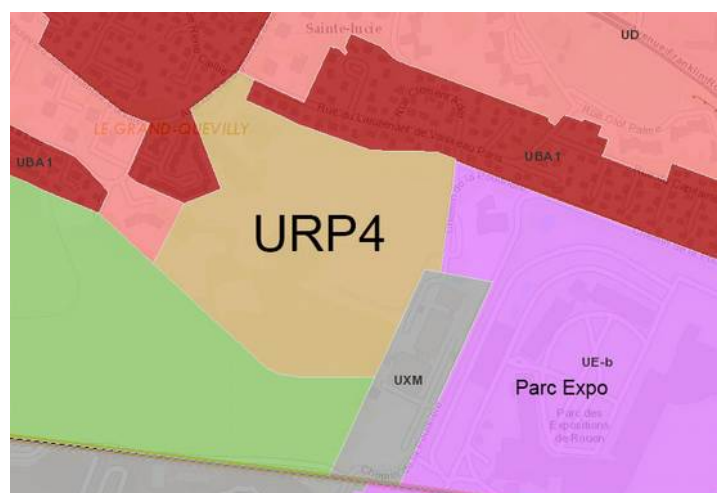
#### 12.6- Oissel, Est Bel-Air.

La bande située entre la D18 et la voie ferrée, à l'ouest de la ZI de la Poudrière est zonée en URX4 alors qu'elle est en état naturel et qu'elle n'était pas considérée U avant le PLUI.



#### 12.7- Grand-Quevilly, Zénith.

La zone URP4 située à l'ouest du Zénith parc Expo de Rouen est actuellement en ZAU. Elle n'est pas encore artificialisée.

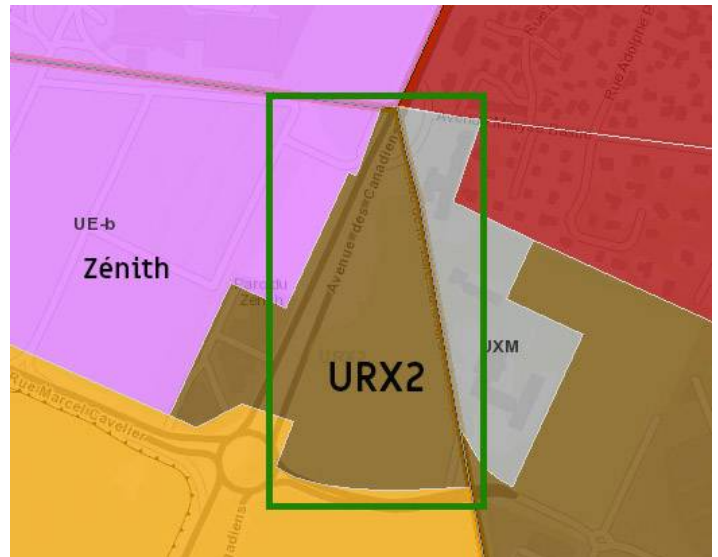


12.8- Petit-Couronne, Zénith.

Ce site triangulaire à l'est du Boulevard des Canadiens est un site boisé en AUZ/AUC dans le PLU de Petit-Couronne.

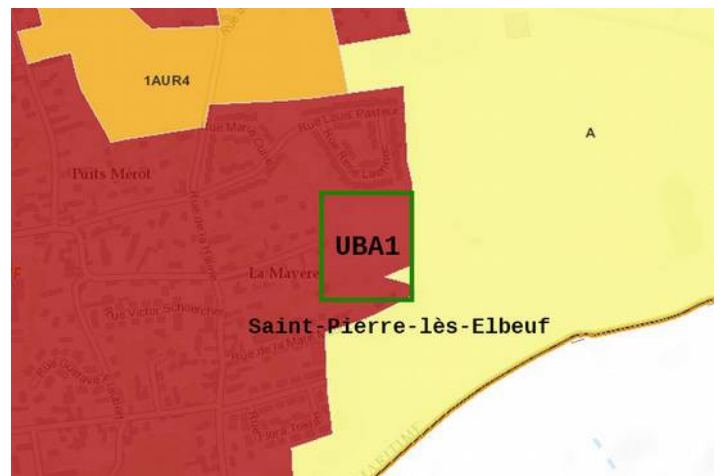
Il a été identifié en URX2 dans le PLUI.

Cela mérite explication.



12.9- Saint-Pierre-lès-Elbeuf, la Mayère.

Ce site naturel, sous la rue Laennec, a été basculé sans justification apparente en UBA1.

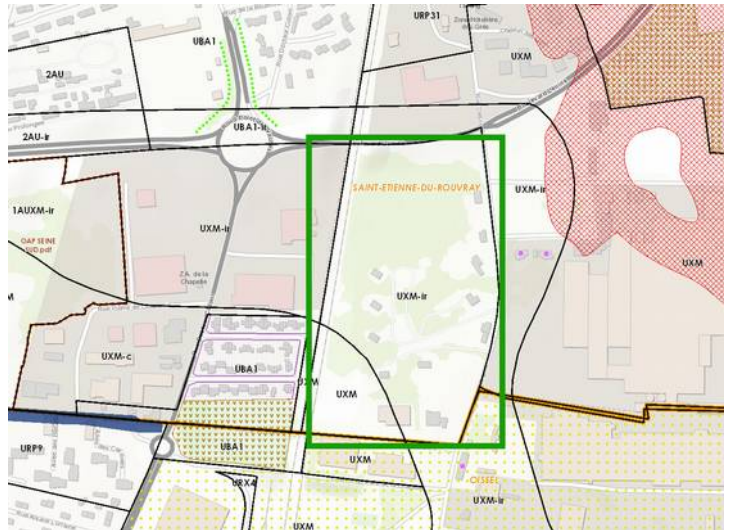


12.10- Saint-Etienne-du-Rouvray, Seine sud.

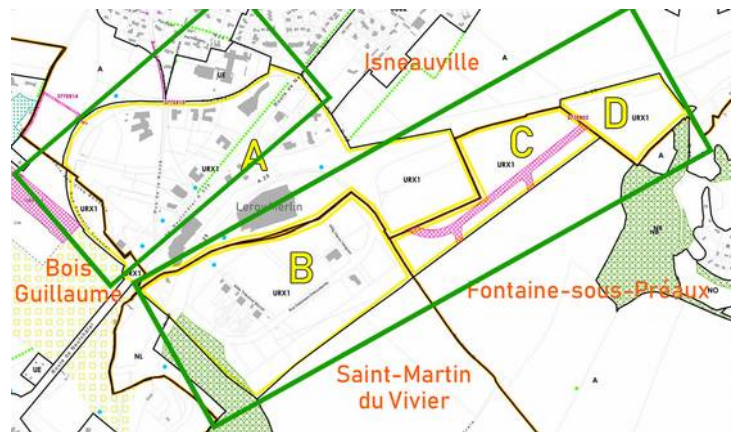
Les 2 sites du projet Seine sont en AU dans le PLU actuel, le site nord en 1AUa, le site sud en 1AUXc. Dans le PLUI, le site nord conserve son état AU (OAP halage nord) alors que le site sud est basculé en URX6 alors qu'il n'est pas urbanisé.



12.11- Saint-Etienne-du-R,  
sud-est Rond Point des Vaches.  
Ce site à l'est de la voie ferrée est  
largement en état naturel. Il est considéré  
en UXM-ir dans le PLUI, alors qu'il est  
aujourd'hui en 2AUair.



12.12- ZAC de la Ronce.  
Cette zone d'une surface très importante  
a été totalement basculée en URX1  
dans le PLUI. Cette affectation qui pourrait  
éventuellement se comprendre pour la  
phase 1 du projet ZAC de la Ronce, n'est  
pas explicable pour les phases 2 et 3.



Collectif d'associations contre un PLUI destructeur de terres

- . Bouillons Terres d'Avenir
- . Terre de Liens Normandie
- . L'Héberge de Seine
- . Effet de Serre toi-même
- . Respire
- . Triticum
- . Alternatiba Rouen
- . Slow Food Terre Normande
- . France Nature Environnement Normandie
- . Association de Protection du Site Naturel de Repainville
- . Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours
- . Mouvement pour une Alternative Non-violente
- . Alternative76.fr
- . Les Amis de la Conf 76
- . Réseau AMAP Haute-Normandie